

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 19 avril 2021, à 19 :15 heures, sans public, par vidéoconférence, pour contrer la propagation du COVID-19.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Chantal St-Martin, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère
Stéphane Gauthier, conseiller
Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Est également présente : Nathalie Lemoine, DG

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est résolu d'ouvrir la séance à 19 : 33 et d'adopter l'ordre du jour avec le report du point 4.

Considérant la présence d'un invité avant la séance, soit le comptable agréé, pour des explications sur les états financiers 2020, la séance a eu lieu par vidéoconférence afin d'aider à contrer la pandémie, et ce, contrairement à l'avis public affiché stipulant que la séance aurait lieu au 305, rue Saint-Pierre. Les membres du conseil étant tous présents à cette vidéoconférence pour le dépôt des états financiers 2020.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Dépôt des états financiers 2020;
2. Projet boisé illuminé;
3. Engrais des terrains municipaux;
4. Dossier Laliberté – lots 5 154 963 et 5 154 954 (reporté).

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Adopté

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020

ATTENDU QU'un avis public annonçant le dépôt des états financiers a été affiché aux deux endroits déterminés par le conseil ainsi que sur le site internet, le 10 avril 2021;

ATTENDU QUE le rapport de vérification pour l'année 2020, préparé par le Groupe FBL, est déposé au conseil de la municipalité de Saint-Germain. Une copie est remise à chacun;

ATTENDU QUE monsieur Danny Coderre, CPA auditeur, CA, M.Sc., chez FBL, présente le rapport financier 2020 aux membres du conseil en soulignant les points les plus importants;

Le rapport financier 2020 est déposé séance tenante.

RÉSOLUTION 125.04.2021

PROJET BOISÉ ILLUMINÉ

ATTENDU QUE le conseil désire mettre en place le projet boisé illuminé dans le parc Yvon-Lambert;

ATTENDU QUE l'autorisation du conseil est nécessaire pour débiter l'élaboration dudit projet clé en main;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu d'autoriser madame Nathalie Lemoine, directrice générale et monsieur David Lafontaine de Techni-consultant à élaborer un projet clé en main pour illuminer les sentiers du boisé dans le parc Yvon Lambert.

Adopté.

RÉSOLUTION 125.04.2021

ENGRAIS DES TERRAINS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour l'achat d'engrais naturel pour les terrains municipaux;

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'autoriser les demandes de soumissions pour l'achat d'engrais naturel.

Adopté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de véto.

Nathacha Tessier, mairesse

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Stéphane Gauthier**

QUE la séance soit levée à 19h35.